



FORMATION DROIT DES BÉNÉVOLES EN EHPAD



2500 €

TVA non applicable

L6313-1 du Code du Travail

15 PARTICIPANTS MAXIMUM



INSCRIPTIONS



contact

@forma-sauver.com



04 11 95 03 89

PUBLIC

- Personnel d'EHPAD
- Personnel soignant
- Bénévoles

PRÉREQUIS: Il est recommandé d'avoir des notions sur les activités des bénévoles pour suivre la formation droit des bénévoles en EHPAD

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Maîtriser les responsabilités du bénévole en EHPAD
- Appréhender les droits et devoirs du bénévole auprès des personnes âgées
- Identifier le rôle du bénévole et de sa place au sein d'une équipe de soin

MOYENS PÉDAGOGIQUES	MOYENS TECHNIQUES	MOYENS D'ENCADREMENT
<ul style="list-style-type: none">• Documentation remise aux stagiaires• Aide-mémoire, support de cours• Site internet www.forma-sauver.com	<ul style="list-style-type: none">• Ordinateur, vidéo projecteur	<ul style="list-style-type: none">• Formateur(trice) spécialisée
MODALITÉS DE DÉROULEMENT	SUIVI DE L'EXÉCUTION	MODE D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none">• Présentiel en intra-entreprise• Présentiel en interentreprises	<ul style="list-style-type: none">• Signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur.	Echanges / Feed back
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	SANCTION	MAINTIEN DES COMPÉTENCES
<ul style="list-style-type: none">• Apports théoriques et pratiques• Exercices pratiques• Etudes de cas• Support de cours formation droit des bénévoles en EHPAD• Auto évaluation préalable en amont de la formation• Evaluation des acquis en fin de formation	<ul style="list-style-type: none">• Attestation de formation individuelle• Questionnaire de satisfaction	24 mois recommandés
DURÉE TOTALE	RYTHME DE LA FORMATION	HORAIRES
2 jours / 14 heures	sur 2 jours	08:30-12:00_13:00-17:00
LIEU DE FORMATION	PÉRIODE DE RÉALISATION	TAUX DE RÉUSSITE
Sur site client	Inférieur à 2 mois	100 %
RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE	RÉFÉRENT HANDICAP	TAUX DE SATISFACTION
direction@forma-sauver.com	rh@forma-sauver.com	98 %

PROGRAMME DE LA FORMATION

DROIT DES BÉNÉVOLES EN EHPAD

Le programme ici présenté, est à titre indicatif. La gestion du temps dépendra du groupe et des différentes mises en situation.
Le temps des séquences peut varier d'une séquence à l'autre selon l'avancé du groupe

Introduction à la formation : comprendre les fondements du bénévolat

- Visualiser la représentation des bénévoles et de leurs engagements
- Qu'est-ce-que la charte du bénévole/EHPAD ? Que formalise-t-elle ?
- Comprendre le fonctionnement du contrat d'engagement du bénévole

LE BÉNÉVOLAT RECONNUS ET ENCADRÉ PAR LA LOI : APPRÉHENDER LA RÉGLEMENTATION

- Quel est le statut du bénévole en EHPAD ?
- Le droit d'accès aux soins palliatifs : loi n° 99-477 du 9 juin 1999
- Mise au point sur la place du bénévole au sein d'une équipe pluridisciplinaire de soins

EXPLICATIONS SUR LES OBLIGATIONS DE L'EHPAD VIS-À-VIS DES BÉNÉVOLES

- La convention de partenariat : définition des conditions d'intervention
- Se représenter le déroulement de la sélection et de la formation des bénévoles
- Mise au point sur l'encadrement et l'accompagnement des personnes bénévoles
- Comment apporter un soutien aux bénévoles ?

SITUER LES RÔLES ET LES MISSIONS DU BÉNÉVOLE EN EHPAD

- Appréhender le rôle et le périmètre d'action des bénévoles
 - Au quotidien (actions individuelles et collectives)
 - La particularité des sorties
- L'accompagnement relationnel basé sur la présence et l'écoute uniquement
 - La notion d'exclusion de service rendu
 - La notion de qualité de présence et d'authenticité
- L'éthique des soins palliatifs et la notion « d'accompagnant bénévole »
- Les valeurs humanistes : le respect de la valeur humaine
- Le devoir du non-abandon et de protection des personnes vulnérables
- La préservation de la qualité de vie

OPTIMISER LA RELATION ENTRE LE PERSONNEL SOIGNANT ET LES BÉNÉVOLES AU QUOTIDIEN

- L'accompagnement des personnes à la demande du personnel soignant
 - Les critères d'intervention
 - La durée de l'accompagnement
- Le bénévole partenaire des professionnels du soin
 - La participation à une action commune
 - La complémentarité : Le temps disponible, le mode de relation, la réflexion éthique et bientraitance



contact@forma-sauver.com



450 rue Baden Powell 34000 MONTPELLIER



fixe: 04 11 95 03 89 / Mobile: 06 14 47 47 63



inscriptions: www.forma-sauver.com